

DANS LES ENTRAILLES DE L'EX BA-103

Pas de trésor découvert dans les fouilles !

CAMBRAI Des fouilles préventives ont permis d'attester la présence d'une vie comprise entre le 1^{er} siècle avant J-C et le 2^e siècle après. Entre autres, de petits bâtiments de stockage de denrées de la fin de l'époque gauloise et un bâtiment plus récent apparenté à un habitat.

Lorsqu'un aménageur dépose un projet de chantier, un diagnostic archéologique est une des suites logiques. C'est ensuite l'État qui décide ou non de recherches approfondies. L'ancienne base aérienne 103 est séquencée en plusieurs sites, et des prescriptions archéologiques ont donc été demandées pour plusieurs d'entre eux. L'entreprise privée Eveha a été mandatée pour réaliser des fouilles préventives, notamment sur trois sites, dont chacun est géré par un responsable. Antoine Delauney est le responsable du site N°1 (NDLR : celui qui est le plus éloigné de la route départementale 643). Les fouilles étant terminées, il est en mesure de nous livrer ses conclusions, notamment sur l'époque : « Nous nous trouvons sur un site correspondant à une période s'étalant sur environ 2000 à 2500 ans, à savoir de la fin de la période gauloise, qui correspond à la Pène finale, environ du 1^{er} siècle avant Jésus-Christ, jusqu'au 2^e siècle après Jésus-Christ ».



Le site de l'ancienne base aérienne a été partagé en plusieurs espaces. Pour l'instant, pas de trésor caché !

Qu'y a-t-on retrouvé ? L'archéologue précise. Pour la période gauloise, « un système de voiries, matérialisé par des chemins marqués par des passages successifs. Tout autour, nous avons pu repérer des petits bâtiments probablement pour stocker des denrées. En tout cas, pas de grosse structure de type habitat ». Pour la période antique, celle plus proche de nous dans le temps, « nous avons retrouvé une semelle de

fondation, à priori les restes d'un bâtiment cette fois-ci de type habitat, dont on ne peut pas encore déterminer quel type, mais à priori pas une villa. Ce petit bâtiment est accompagné de fosses de stockage et d'un puits que nous n'avons pas fouillé pour des raisons de sécurité ». Une activité funéraire a également été mise à jour.

Pour le commun des mortels, lorsque le mot fouille

archéologique est évoqué, on imagine tout de suite un trésor caché et insoupçonné. Antoine Delauney casse le rêve : « A l'heure actuelle, le paysage archéologique français ne laisse plus entrevoir de grosses découvertes, et tout laisse à croire qu'il n'y a plus de choses très très rares à découvrir. En dix ans de pratique, cela ne m'est jamais arrivé ». Et il semble formel, quoique l'on ait trouvé sur le site ou que l'on trouvera dans



Il s'agit de fouilles préventives, mais rien ne pourra, à priori, faire capoter le projet E-Valley.

les futurs mois, les découvertes ne pourront en aucun cas stopper un chantier de l'envergure économique de celui d'E-Valley. Et même s'il peut arriver qu'un doute

Eveha

Eveha est une entreprise privée qui dispose des agréments nécessaires attribués par l'État pour intervenir dans le cadre de fouilles préventives. Elle est basée à Limoges.

Eveha est le principal bureau privé d'études archéologiques en France, avec plus de 200 collaborateurs répartis sur 14 agences.

Si la société intervient dans de nombreux endroits en France, elle a aussi un côté pédagogique, en organisant régulièrement des conférences, des portes ouvertes ou même des ateliers.

Les éditions Eveha ont vocation à publier des études archéologiques à travers des approches thématiques.

subsiste, le programme est séquencé de façon à ce que les travaux puissent débiter à un autre endroit en attendant.

Nathalie Delattre

Les premières pelleteuses vont arriver

OSARTIS-MARQUION

Le 5 février, le permis de construire a été signé. Une grande nouvelle pour la communauté de communes Osartis-Marquion. Stéphane Comble, directeur adjoint en charge du développement économique, commente : « C'est une très bonne nouvelle. D'ici quelques mois, les premiers bâtiments seront construits et les réseaux seront aménagés. » La livraison du premier bâtiment pourrait arriver pour la mi 2020.



Pierre Georget, président de la communauté de communes Osartis Marquion se félicite de cette nouvelle avancée.

Des bâtiments standard et sur-mesure

CAMBRÉSIS

David Taïeb est fier d'annoncer l'obtention du permis de construire le 5 février dernier, en ce qui concerne la plus grande partie du site E-Valley : « Il concerne toute l'ancienne piste aérienne, soit 550.000 m² situés dans le département du Pas-de-Calais. Cet espace sera dédié à des bâtiments standard. La partie située dans le Nord, 200.000 m², sera destinée aux entreprises qui souhaitent des bâtiments sur-mesure ». Et d'ajouter : « Une fois que les travaux



d'assainissement et pour la fibre sont terminés, ainsi que le giratoire, les travaux du site vont pouvoir commencer. Le nom de premières entreprises sera donné dans quelques mois ».